



Ministero dell'Istruzione, dell'Università e della Ricerca
Ufficio Scolastico Regionale per il Piemonte



Programme TransAlp

Edition 2022-20223

Le programme TransAlp est un programme de mobilité individuelle élève entre la France et l'Italie. Il concerne les académies de Grenoble, de Nice, d'Aix-Marseille et ceux du Piémont et de la Vallée d'Aoste. Ce programme est basé sur un accueil réciproque des élèves dans les établissements scolaires et les familles. Il sera élargi à compter de la rentrée au département de l'Oise.



Le projet

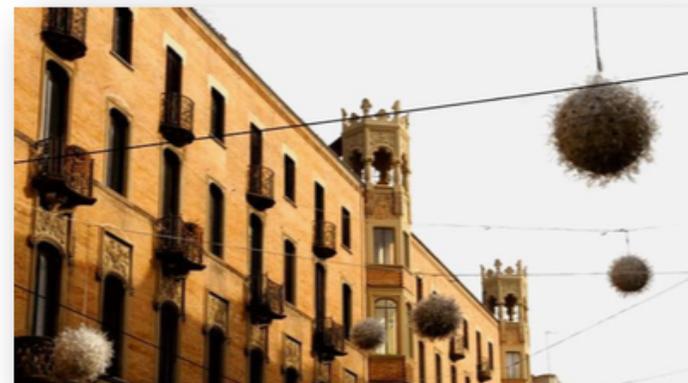
Pour la partie française, peuvent participer au programme :

- les **élèves italianisants** scolarisés en **1ère ou en Terminale** des lycées :
 - J. CALVIN de Noyon
 - CASSINI de Clermont
 - CONDORCET de Méru
 - F. FAURE de Beauvais

Pour la partie italienne, sont inscrits au programme :

les élèves scolarisés en classe **de 3ème, de 4ème année et de Terminale** des lycées techniques, scientifiques, linguistiques et classiques de :

- TURIN et sa banlieue
- NOVARA
- DOMODOSSOLA sur le lac majeur
- CUNEO
- LA VALLEE D'AOSTE



Le Piémont et la vallée d'Aoste : localisation



Les conditions de participation : autonomie, motivation et sens des responsabilités.

Le programme TRANSALP s'adresse aux élèves qui étudient l'italien.

Les élèves doivent pouvoir faire preuve d'ouverture d'esprit pour s'adapter à un environnement différent du leur. Ils doivent être motivés pour ce projet et avoir conscience de leur responsabilité vis-à-vis de leur partenaire.

Un accueil réciproque :

La durée du séjour est de 4 semaines consécutives.

Durant cette période, l'élève est hébergé par la famille de son partenaire et est scolarisé dans le même établissement que ce dernier.

En retour, il reçoit son correspondant dans sa famille et dans son établissement selon les mêmes principes.

Les frais :

de voyage sont à la charge de la famille de l'élève,

de séjour sont pris en charge par la famille du correspondant, sur la base de la réciprocité.

Une organisation concertée :

Le choix des dates de l'échange est fixé par accord entre les établissements scolaires italien et français, qui signent :

une **convention** fixant les modalités de l'échange

et un **contrat d'études** déterminant les objectifs pédagogiques.

L'élève continue d'être inscrit dans son établissement scolaire d'origine et sa scolarité est suivie par l'équipe pédagogique de sa classe, en relation avec l'équipe pédagogique de l'établissement d'accueil.

Une recherche de correspondant(e) guidée

Les établissements feront appel à la Délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (DAREIC), qui apportera son aide à la recherche d'un partenaire.

Un dossier individuel précis sera rempli par l'élève et sa famille, pour permettre aux responsables des établissements d'origine et d'accueil de mieux le connaître et de rechercher un correspondant le plus adapté possible à ses goûts et à sa personnalité.

Les objectifs

Grâce à cet échange, les élèves pourront :

- faire des progrès durables en italien,
- développer leur autonomie,
- découvrir de l'intérieur un pays et une culture.

Les dates du projet :

Les Italiens en France: du 3 septembre au 1er octobre 2022

Les français en Italie: du 29 octobre au 26 novembre 2022

(la dernière semaine des vacances de la Toussaint et 3 semaines sur temps scolaire)

Les dates du projet :

Les Italiens en France: du 3 septembre au 1er octobre 2022

Les français en Italie: du 29 octobre au 26 novembre 2022

(la dernière semaine des vacances de la Toussaint et 3 semaines sur temps scolaire)

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée des élèves	Jeudi 1 ^{er} septembre 2022		
Vacances de la Toussaint	Du samedi 22 octobre 2022 au lundi 7 novembre 2022		
Vacances de Noël	Du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023		
Vacances d'hiver	Du samedi 4 février 2023 au lundi 20 février 2023	Du samedi 11 février 2023 au lundi 27 février 2023	Du samedi 18 février 2023 au lundi 6 mars 2023
Vacances de printemps	Du samedi 8 avril 2023 au lundi 24 avril 2023	Du samedi 15 avril 2023 au mardi 2 mai 2023	Du samedi 22 avril 2023 au mardi 9 mai 2023
Vacances d'été	Samedi 8 juillet 2023		

Inscription

- Le formulaire d'inscription sera ouvert jusqu'au 7 mars 2022
- Le **lien** vers la plateforme est le suivant :
<http://www.istruzioneepiemonte.it/progetto-transalp-edizione-2022-francia/>
- Le mot de passe à insérer est : **TransAlp2022!**
- **Une fois le formulaire fermé, on ne pourra plus accepter des demandes d'inscription au programme**
- Nous vous demandons de nous communiquer les abandons le plus tôt possible et courant le mois de mars.

- Envoyer un mail de confirmation à l'enseignante:

prof.balzanelli@gmail.com ou mail sur ENT

- Vous allez recevoir un **document "d'engagement"** à signer par l'élève et sa famille (et puis les référents l'envoient aux collègues en Italie);

- Le **bilan final**, à imprimer par les élèves qui partent en Italie et qui doivent ensuite retourner le document complété par les collègues étrangers. Le document doit ensuite être acquis par le conseil de classe.

La fiche d'engagement de l'élève et de déclaration des responsables légaux



TransAlp

Programme de mobilité individuelle de moyenne durée en réciprocité

NOM et Prénom de l'élève : Établissement:

Je m'engage à,

- Accepter le partenaire qu'on me propose et faire en sorte que son séjour dans ma famille et dans mon établissement se déroule dans les meilleures conditions
- Respecter la législation en vigueur dans le pays partenaire et observer toutes les règles, écrites ou non, en vigueur dans l'établissement d'accueil ;
- Suivre avec assiduité les enseignements dispensés dans l'établissement d'accueil ;
- Effectuer le travail demandé par les enseignants ;
- Participer aux activités organisées par l'établissement d'accueil ;
- Me comporter en hôte respectueux et responsable dans ma famille d'accueil.

A Le

Signature de l'élève _____

Déclaration des responsables légaux

NOM et Prénom :

Je soussigné :

- Envoie aux proviseurs la copie d'adhésion à signer et enregistrer chez l'établissement
- L'USR Piémont procédera aux **appariements** et en enverra une copie (avec les données nécessaires) aux professeurs référents, en Italie et en France. Donc, à la fin du mois de juin, vous aurez la liste des appariements.
- Au sein du lycée, des moments consacrés au groupe d'élèves impliqués dans Transalp;
- Désigner un/e élève "Ambassadeur Transalp" auprès de chaque établissement;

Aspects pratiques

- Modalités de **voyage**: après une concertation sur les dates avec la famille d'accueil, chaque famille organise le transport de son enfant et achète les **billets**.
- **Scolarité** en Italie et en France (que faire dans le lycée italien, comment rattraper les cours du lycée Calvin...)
- Les **attentes** du voyage
- Quelles **démarches** administratives effectuer
- Qui contacter en cas de besoin

Les lieux de l'échange

Questions?

Le Piémont et la vallée d'Aoste : localisation



Organisation du voyage

- Train Paris – Turin 5h30, TGV direct <https://www.oui.sncf>
- Avion Paris CDG – Turin TRN, 1h30, Airfrance
- Avion Paris CDG – Milan Malpensa (MXP), 1h30, Easyjet / Vueling
+ 2 trains (Malpensa – Milano – Torino) <https://www.trenitalia.com/fr.html>
- Possibilité de voyager ensemble !

La scolarité

- Organisation du lycée italien: **cours uniquement le matin!**
- Devoirs et contrôles: suivre les cours italiens et se concerter avec chaque professeur sur son investissement > d'éventuelles notes obtenues en Italie ne comptent pas pour les bulletins en France.
- Par contre, une **appréciation finale** est rédigée par les professeurs: comportement et investissement en classe, participation, sérieux...
- **Temps pour travailler les cours du lycée Calvin:** tous les après-midis!

Les attentes de l'échange

- Visites
- Découverte
- Progression en LV
- Ouverture d'esprit et capacité d'adaptation

Les démarches à effectuer et les documents à avoir pour voyager à l'étranger :

- un document d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) en cours de validité. Prévoir une photocopie (en cas de perte sur place).
- le formulaire de sortie de territoire signé par le responsable légal (vous en trouverez un exemplaire en PJ, mais vous pouvez également directement le compléter en ligne avant de l'éditer, à partir du lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359> . Votre enfant devra toujours être en possession de ce document en Italie).
- la photocopie de la pièce d'identité du parent signataire de la sortie de territoire. Si l'enfant et le parent n'ont pas le même nom de famille, vous pouvez joindre la photocopie du livret de famille.
- la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Vous pouvez en faire la demande auprès de votre caisse d'assurance maladie dès maintenant. Vous la recevrez chez vous dans un délai de 15 jours normalement et les nouvelles cartes sont valables deux ans.
- une photocopie de l'attestation d'assurance pour votre enfant (maladies, accidents, responsabilité civile à l'étranger). Je vous remercie d'en faire la demande auprès de votre compagnie d'assurance, et de bien mentionner à celle-ci la durée du séjour (date de départ et de retour) et le type de séjour (mobilité individuelle de moyenne durée en réciprocité). Une photocopie sera également à remettre au professeur du lycée Calvin.
- un courrier à remettre au lycée Jean Calvin attestant que votre enfant se rendra en Italie par ses propres moyens. Je vous remercie de préciser dans ce courrier les dates, lieux et horaires de départ et d'arrivée de votre enfant en Italie.

Esprit d'adaptation

- Différences entre Italie et France (horaires, temps libre, lois du Pays...)
- Différences entre les familles (règles de vie, habitudes...)
- Différences de caractère entre les personnes

prof.balzanelli@gmail.com